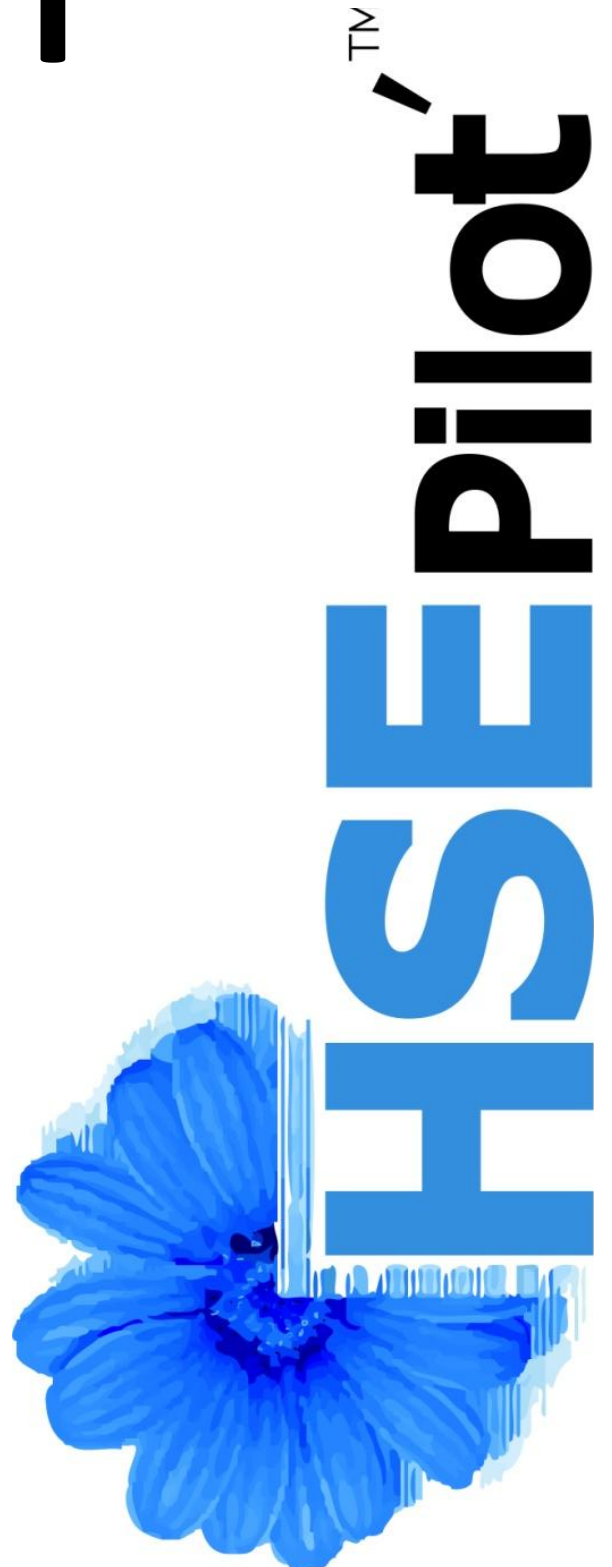


Fonctionnalités

HSE PILOT'



Module produit chimique

RECENSEMENT DES PRODUITS

Les produits chimiques sont omniprésents dans les entreprises. La gestion qui leur est associée peut être problématique : recensement des produits, utilisation de ces derniers dans de bonnes conditions, mise à disposition des FDS... Ce module vous aide à recenser les produits chimiques utilisés et/ou stockés sur votre site. Pour chaque produit chimique, vous créez une fiche dans le logiciel, à laquelle vous pouvez attacher la FDS (Fiche de Données de Sécurité).

A l'aide de cette fiche, vous pouvez répertorier :

- les caractéristiques physico-chimiques du produit
- les équipements de protection à utiliser
- les symboles, phrases de risques... associés au produit chimique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Automatiquement, le logiciel crée une fiche de consignes d'utilisation du produit chimique, destinée à être affichée. Une alerte vous permet de vérifier périodiquement la validité de vos FDS. Avec l'aide de ce module, vous avez la possibilité de contrôler l'utilisation des produits chimiques : grâce aux demandes d'avis motivés, vous pouvez accepter ou refuser l'utilisation d'un produit chimique dans votre entreprise.

Il est possible de définir plusieurs profils d'utilisation, vous permettant ainsi de mettre à disposition les FDS à l'ensemble des salariés de votre entreprise. En associant cette fonctionnalité au poste de travail, vous avez la possibilité de réaliser l'évaluation des risques chimiques.

Ce module est en conformité avec la nouvelle réglementation SGH.

Contact :
Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86
Agence Ouest : 02 51 13 13 79
Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Module Unité de travail

La réalisation de l'évaluation du risque professionnel est une obligation réglementaire (article R4121-1 du code du Travail) qui incombe à toutes les entreprises, à compter d'un salarié.

Ce module permet de : réaliser le document unique, associer un plan d'actions, éditer des indicateurs, éditer les fiches de sécurité à l'unité de travail

Evaluation des risques et Document unique

Pour chaque unité de travail identifiée dans l'entreprise, vous avez la possibilité d'évaluer les risques suivant un système de cotation simple :

Probabilité x Gravité x Indice de prévention

Ce système de cotation est facilement paramétrable par l'administrateur du logiciel. Les risques sont hiérarchisés selon la matrice de cotation définie dans les paramètres.

Une alerte permet d'identifier rapidement les unités de travail dont l'analyse des risques date de plus d'un an.

Les anciennes versions des évaluations sont archivées dans le logiciel.

Pour chaque risque ainsi identifié, vous avez la possibilité d'associer des actions, gérées par la suite dans le module plan d'actions.

Edition des Fiches de Sécurité au Poste

A partir de l'évaluation des risques, le logiciel édite automatiquement une fiche de sécurité au poste, vous permettant de sensibiliser facilement vos salariés aux risques identifiés à leur poste de travail. A l'aide des droits d'utilisation du logiciel, vous pouvez mettre le document unique à disposition de l'ensemble des salariés, dans sa totalité ou partiellement. Ce document peut être consulté sur n'importe quelle partie de l'axe organisationnel de l'entreprise (service, région, pays...)

Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

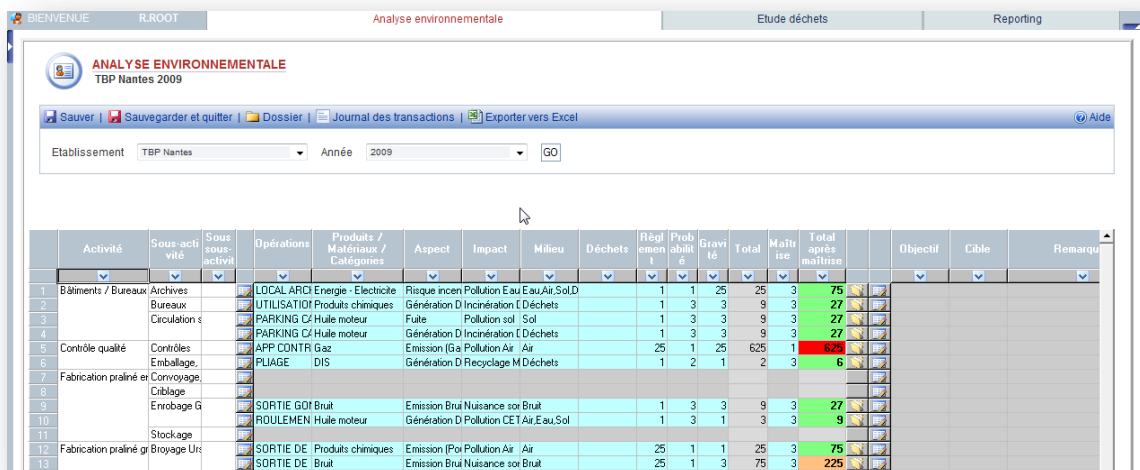
Module analyse environnementale

L'analyse environnementale est un recensement des impacts de l'activité de l'entreprise sur son environnement.

Ce module permet de :

- Réaliser l'analyse environnementale
- Associer un programme environnemental (plan d'actions)

Pour chaque activité identifiée, les aspects et les impacts environnementaux ainsi que le milieu impacté sont recensés. Associé à un système de cotation, les impacts sont hiérarchisés pour obtenir les IES (Impacts Environnementaux Significatifs). Ainsi chaque impact peut être associé à une action intégrant un objectif et une cible du programme environnemental.

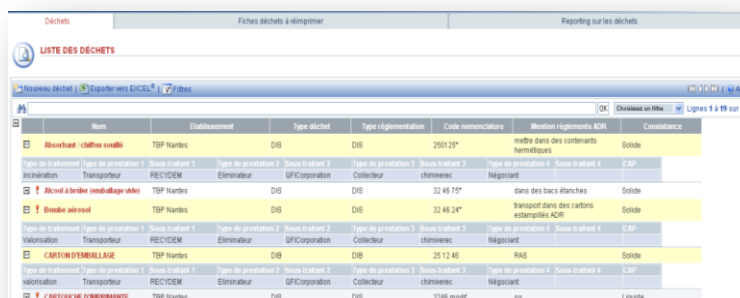


The screenshot shows the 'Analyse Environnementale' software interface. At the top, there are tabs for 'BIENVENUE', 'R.ROOT', 'Analyse environnementale', 'Etude déchets', and 'Reporting'. Below the tabs, there's a header bar with 'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE' and 'TBP Nantes 2009'. A menu bar includes 'Sauver', 'Sauvegarder et quitter', 'Dossier', 'Journal des transactions', 'Exporter vers Excel', and 'Aide'. Below the menu bar, there are dropdown menus for 'Etablissement' (TBP Nantes) and 'Année' (2009), followed by a 'GO' button. The main area displays a table with columns: Activité, Sous-activité, Sous-sous-activité, Opérations, Produits / Matériaux / Catégories, Aspect, Impact, Milieu, Déchets, Réglement, Probabilité, Gravité, Total, Maîtrise, Total après maîtrise, Objectif, Cible, and Remarque. The table lists various activities like 'Bâtiments / Bureaux', 'Contrôle qualité', 'Fabrication préliné', and 'Stockage', each with associated environmental impacts and scores.

Module déchet

La réglementation liée à la gestion des déchets repose sur les articles du code de l'environnement R541-7 et suivant.

Ce module permet de : recenser les déchets, renseigner le registre déchets, éditer les bordereaux de suivi des déchets, réaliser des reportings.



The screenshot shows the 'Module déchet' software interface. At the top, there are tabs for 'Déchets', 'Fiches déchets à enregistrer', and 'Reporting sur les déchets'. Below the tabs, there's a header bar with 'LISTE DES DÉCHETS'. A menu bar includes 'Nouveau déchet', 'Exporter vers EXCEL', and 'Aide'. Below the menu bar, there are dropdown menus for 'Etablissement' (TBP Nantes) and 'Année' (2009), followed by a 'GO' button. The main area displays a table with columns: Nom, Etablissement, Type déchet, Type réglementation, Code nomenclature, Montant réglementaire ADR, and Consistance. The table lists various waste items like 'Alcool à brûler', 'Alcool à brûler (emballage vider)', 'CARTON D'EMBALLAGE', and 'CARTONNE D'IMPRIMERIE', each with associated details and scores.

Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Module gestion des incidents

Gérer et analyser les incidents permet à un industriel de mieux maîtriser ses risques et améliorer le pilotage de ses performances HSE.

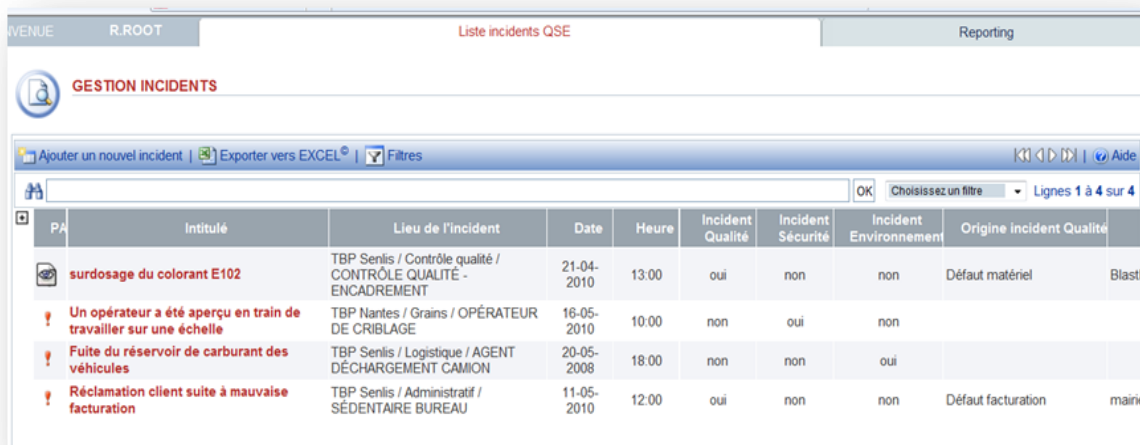
Ce module permet de :

- recenser les incidents de type qualité, sécurité et environnement
- analyser les origines et les conséquences
- gérer les actions associées à un incident

Grace à un formulaire, vous avez la possibilité de recenser vos incidents, dans tous les domaines Qualité, Sécurité et Environnement. Ce formulaire vous invite à analyser les origines et les conséquences de ces incidents.

Le paramétrage du module vous permet de créer des listes de diffusion. Ainsi, et suivant le lieu de l'incident, les acteurs clés de votre entreprise seront alertés automatiquement de cet évènement (alerte mail).

A chaque incident, vous pouvez associer un plan d'actions, géré par la suite dans le module plan d'actions.



The screenshot displays the 'GESTION INCIDENTS' web application. At the top, there are tabs for 'VENUE', 'R.ROOT', 'Liste incidents QSE', and 'Reporting'. Below the header, there's a search bar and buttons for 'Ajouter un nouvel incident', 'Exporter vers EXCEL', and 'Filtres'. The main area contains a table with the following columns: PA, Intitulé, Lieu de l'incident, Date, Heure, Incident Qualité, Incident Sécurité, Incident Environnement, Origine incident Qualité, and Origine incident Sécurité. The table lists four incidents, with the first one highlighted in blue.

PA	Intitulé	Lieu de l'incident	Date	Heure	Incident Qualité	Incident Sécurité	Incident Environnement	Origine incident Qualité	Origine incident Sécurité
	surdosage du colorant E102	TBP Senlis / Contrôle qualité / CONTRÔLE QUALITÉ - ENCADREMENT	21-04-2010	13:00	oui	non	non	Défaut matériel	Blast
	Un opérateur a été aperçu en train de travailler sur une échelle	TBP Nantes / Grains / OPÉRATEUR DE CRIBLAGE	16-05-2010	10:00	non	oui	non		
	Fuite du réservoir de carburant des véhicules	TBP Senlis / Logistique / AGENT DECHARGEMENT CAMION	20-05-2008	18:00	non	non	oui		
	Réclamation client suite à mauvaise facturation	TBP Senlis / Administratif / SÉDENTAIRE BUREAU	11-05-2010	12:00	oui	non	non	Défaut facturation	main

Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Faits accidentels

Ce module permet de :

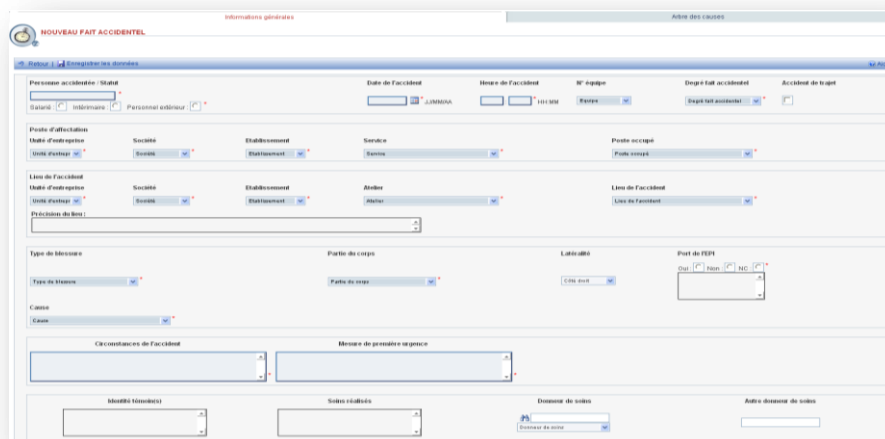
- Enregistrer les faits accidentels
- Associer une analyse accident
- Associer un plan d'actions
- Gérer les statistiques associées (taux de fréquence et de gravité)

DECLARATION ET SUIVI DES FAITS

Le suivi des faits accidentels (soins, accident avec ou sans arrêt, maladie professionnelle, presque'accident) et la mise en place d'actions participent à l'amélioration continue du système de management de la sécurité.

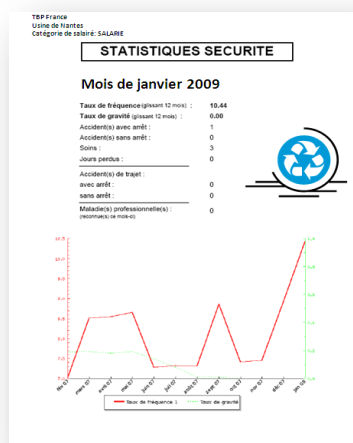
Pour chaque fait accidentel, l'utilisateur enregistre les données sur les circonstances de l'évènement (qui, quand, où, comment...).

Vous pouvez par la suite analyser ce fait par la méthode de l'arbre des causes, et mettre en place un plan d'actions. Ces plans d'actions sont gérés par la suite dans le module « plan d'actions ».



REPORTING

Le logiciel permet d'éditer des rapports (rapport mensuel au CHSCT), des affiches (affiche mensuelle à destination des salariés sur les derniers résultats sécurité), les taux de fréquence (TF1 à TF5) et les taux de gravité.



Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Module plan d'actions

SUIVI DES ACTIONS

La réalisation des plans d'actions est le moteur de l'amélioration continue des systèmes de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. A partir de chacun des modules du logiciel HSE Pilot', il est possible de créer un plan d'actions (suite à l'évaluation des risques professionnels, d'un fait accidentel...).

CREATION DES PLANS D'ACTIONS

Il est possible de créer d'autres types de plans et d'alimenter ainsi le logiciel par des données « extérieures » (actions suite à un exercice incendie, à la visite de l'inspecteur du travail,...).

PA	Libellé	Date de création	Origine	Actions curatives et/ou correctives	Délai	Pilote	Report	%	Date vérif	Résultat	Etablissement
L'opérateur a glissé sur une flaque d'huile au sol, dans l'a	maintenir la propreté du sol Voir le détail de cette action	23/02/09	Fait accidentel	Mise en place d'un système d'audit démerite sur le site, dans les domaines de l'HSE 1er audit prévu début avril	27/03/09	R ROOT					TBP France / TBP Nantes
audit assureur 2009	sprinkler de l'atelier de fabrication non-conforme	11/09/09	Divers	devis en attente	11/09/09	R ROOT					TBP France / TBP Lyon
exercice incendie décembre 2009	atelier outillage : alarme incendie non entendu	11/09/09	Divers	1- essais électriques des alarmes	11/09/09	R ROOT					TBP France / TBP Lyon
exercice évacuation décembre 2009	panneau point de rassemblement peut visible au point 1	10/09/09	Exercice Incendie	devis en cours	13/09/09	R ROOT					TBP France / TBP Lyon
visite CHSCT du 12/11/2009	revoir le passage de câble dans l'atelier fabrication : risque chute de plain pied	14/09/09	Divers	commande passage de câble en cours	14/09/09	G DURAND					TBP France / TBP Lyon
CONDUCTEUR ENROBEUR GONDARD	mettre en place les moyens de protection préconisés par la FDS du produit	03/03/09	Analyse des risques au poste	test action	15/03/09	S PINARD	14/09/09				TBP France / TBP Nantes
CONDUCTEUR ENROBEUR GONDARD	réparer les fuites d'eau	03/03/09	Analyse des risques au poste	actions correctives	15/03/09	S PINARD	14/09/09				TBP France / TBP Nantes
mise en conformité arrêté ICPE	mettre sous rétention le site pour les eaux d'extinction incendie	10/09/09	Véille Réglemen cabinet extérieur Actions	étude en cours par	15/09/09	R ROOT					TBP France / TBP Lyon

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le pilote du plan d'actions identifie les personnes en charge des actions, et fixe les délais. Au fur et à mesure, chaque responsable d'action renseigne son état d'avancement. Une fois terminée, celle-ci est clôturée par le pilote du plan d'actions. A la création et à la clôture d'une action, les utilisateurs concernés reçoivent des alertes emails. Périodiquement, ils reçoivent la liste de leurs actions en retard. Des reportings sont disponibles pour visualiser les indicateurs associés, ou consolider les données de ce module (reporting des actions en retard, soldées,...).

DETAIL DE L'ACTION : IDENTIFIER LA SOURCE DE LA FUITE D'HUILE
L'opérateur a glissé sur une flaque d'huile au sol, dans l'a -> Origine : Fait accidentel

Retour | Enregistrer | X Supprimer

Responsable de l'action : N. PINEAU

Remarques : Identifier la source de la fuite d'huile

Délai : 27/02/09

Report :

Actions curatives et/ou correctives : source identifiée : joint de la machine 30

Pourcentage d'avancement : 100 %

Date de vérification : 24/11/09

Etat de vérification : En attente [X] Accepté [] Refusé []

Remarques de vérification :

Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Module gestion des entreprises extérieures

L'utilisateur peut saisir le plan de prévention dans un formulaire composé de différentes parties : identification des entreprises, analyses des risques, moyens mis en place pour le management de la sécurité, signatures.

Ce module permet de :

- Créer et gérer les plans de prévention
- Gérer les avenants à ces plans de prévention

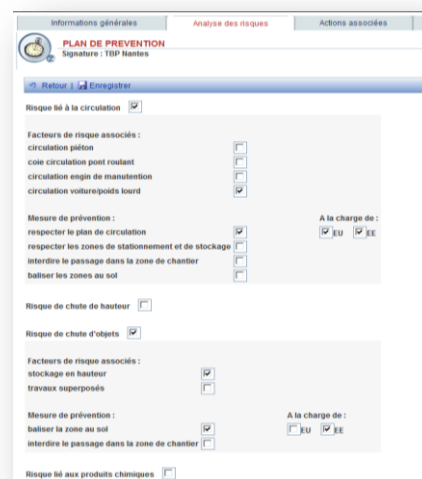
Identification de l'entreprise extérieure

Chaque entreprise extérieure est identifiée dans le portail. Cet annuaire facilite les contacts entre les différents salariés de l'entreprise utilisatrice et ceux de l'entreprise extérieure.

Analyse des risques

Un système simple permet de réaliser rapidement et efficacement l'analyse des risques. Les mesures de préventions sont identifiées et réparties.

L'administrateur du logiciel peut à tout moment, enrichir la structure de l'analyse des risques proposée.



Avenants au plan de prévention

A chaque modification des plans de prévention imprimés, les détails des avenants sont enregistrés (identification de l'utilisateur, de la date et des champs modifiés).



Création et impression du protocole de sécurité

Le formulaire de protocole de sécurité propose de décrire la nature de l'opération (avec des précisions sur les véhicules et équipements, ainsi que sur la marchandise), les risques liés à l'opération ainsi que les mesures de prévention et de protection à mettre en place pour l'intervention. Le protocole de sécurité peut être imprimé afin d'être diffusé à toutes les parties intervenantes.

Toutes modifications sont suivies grâce au principe d'avenants (identique aux avenants des plans de prévention)

Contact :
Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86
Agence Ouest : 02 51 13 13 79
Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Module suivi médical

En 1989, une directive européenne a donné une nouvelle impulsion à la santé et à la sécurité au travail. L'approche française de "médecine du travail", basée sur la seule détection des pathologies (accidents ou maladies) professionnelles (prévention secondaire au sens OMS), est contrainte à une évolution vers la prévention (primaire au sens OMS), c'est-à-dire l'action avant que ne se produise l'accident ou la maladie.

Cette évolution contraint les médecins du travail à intervenir plus souvent en entreprise et à s'appuyer sur des professionnels d'autres spécialités (ergonomes, toxicologues...) et de prendre en compte les demandes des travailleurs. De plus, afin d'uniformiser les remontées d'informations, le médecin est contraint à certaines obligations réglementaires dont le formalisme est imposé par arrêté.

Ce module permet de :

- gérer le planning du médecin
- gérer les dossiers relatifs aux agents
- imprimer différents documents (convocations aux visites médicales, fiches d'aptitudes, fiches de suivi, attestations d'exposition)
- créer des comptes rendu d'études de postes, de visites de locaux, de fiches d'entreprises
- gérer le matériel des boîtes à pharmacie

Gestion des dossiers relatifs aux agents

- dossier administratif : état civil, coordonnées personnelles et professionnelles, situation personnelle, informations relatives au médecin traitant
- dossier social : reconnaissance MDPH
- dossier médical : suivi des antécédents personnels et familiaux médicaux, chirurgicaux, héréditaires ou non, suivi des pathologies en cours, des traitements en cours, des habitudes, dépendances et loisirs
- dossier clinique : suivi des différents examens dans le temps, suivi des vaccinations, édition et impression de la fiche d'aptitude au poste
- suivi des arrêts : arrêts maladie, maladies professionnelles et accidents du travail concernant une personne
- dossier professionnel : suivi des expositions tout le long de la carrière, et impression de l'attestation d'exposition

Etudes de postes, visites de locaux et fiches entreprises

Le logiciel HSE Pilot propose des trames de formulaires d'audits auxquels il est possible d'associer des mesures environnementales ainsi que des propositions d'actions. Ainsi, cet outil accompagne le médecin du travail dans l'accomplissement de ses obligations réglementaires.

Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS

Module veille réglementaire

Assurer une veille réglementaire dans une entreprise permet d'anticiper les réglementations nationales (voire internationales) susceptibles d'avoir une influence sur les activités de l'entreprise, notamment dans les domaines de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

Ce module permet de :

- recenser les textes applicables à l'activité de l'entreprise
- identifier les exigences réglementaires
- évaluer la conformité réglementaire

Recensement des textes applicables

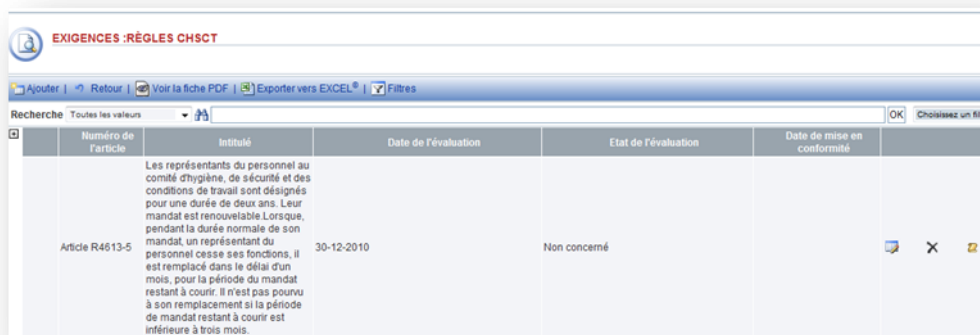
A l'aide d'une architecture définie, vous pourrez identifier facilement les textes qui vous sont applicables, et y identifier les exigences réglementaires.



The screenshot shows the 'VEILLE RÉGLEMENTAIRE' application interface. At the top, there are tabs for 'VENUE', 'R.ROOT', 'Textes', 'Textes en attente', and 'Reporting'. Below the tabs is a search bar with 'Recherche' and 'Toutes les valeurs' selected. The main table displays search results with columns: Nature du texte, Titre, Numéro du texte, Date d'application, Mots-clés, and Domaine d'application. The table contains six rows of data.

Nature du texte	Titre	Numéro du texte	Date d'application	Mots-clés	Domaine d'application
Arrêté	Transports en commun de personnes			Risque routier	Sécurité
Circulaire	Politique de sécurité routière 2009			Risque routier	Sécurité
Arrêté	Interdiction d'emploi de biocides			Biocide Substances chimiques Risque chimique	Sécurité
Circulaire	Bouteilles d'air comprimé	Décision BSEI n°09-086		Vérifications périodiques Requalification périodique ARI Equipements sous pression	Sécurité
Arrêté	Accord national stress au travail			Stress au travail Evaluation des risques	Sécurité

Evaluation de la conformité réglementaire



The screenshot shows the 'EXIGENCES :RÈGLES CHSCT' application interface. At the top, there are tabs for 'Ajouter', 'Retour', 'Voir la fiche PDF', 'Exporter vers EXCEL', and 'Filtres'. Below the tabs is a search bar with 'Recherche' and 'Toutes les valeurs' selected. The main table displays search results with columns: Numéro de l'article, Intitulé, Date de l'évaluation, Etat de l'évaluation, Date de mise en conformité, and Actions. The table contains one row of data.

Numéro de l'article	Intitulé	Date de l'évaluation	Etat de l'évaluation	Date de mise en conformité	Actions
Article R4613-5	Les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont désignés pour une durée de deux ans. Leur mandat est renouvelable. Lorsque, pendant la durée normale de son mandat, un représentant du personnel cesse ses fonctions, il est remplacé dans le délai d'un mois, pour la période du mandat restant à courir. Il n'est pas pourvu à son remplacement si la période de mandat restant à courir est inférieure à trois mois.	30-12-2010	Non concerné		

Vous évaluez votre conformité à ces exigences, et si besoin vous y associez des actions. Les plans d'actions ainsi gérés sont ensuite traités dans le module plan d'actions.

Contact :

Agence Ile de France-Nord : 03 44 60 96 86

Agence Ouest : 02 51 13 13 79

Agence Sud-Ouest : 06 68 58 21 18

Sites : www.hse-pilot.com www.groupe-qfi.com

VOUS AVEZ DES PROJETS, NOUS AVONS LES OUTILS